

Le comité 1905 se réjouit de l'initiative de la Libre pensée, et malgré le petit nombre que nous sommes, comme l'a dit Frédéric V., ce n'est qu'un début !

La mobilisation d'aujourd'hui est l'occasion de rappeler notre attachement à l'école laïque et aux engagements pris par la république. Notre attachement aux fondements de cette école qui, si elle n'a pas encore réussi l'égalité des chances, reste attachée à cet espoir, dans des conditions de plus en plus difficiles. La lourde tâche qui en résulte pour les enseignants, le pari fou qu'ils mettent en jeu dans une société de plus en plus diversifiée, nécessite donc des moyens incontournables qui, seuls, ne suffisent pas, mais dont l'école de la république ne peut se passer si elle veut jouer son rôle. Or, c'est exactement le contraire qui se passe. L'école de tous, petit à petit, est bradée !

Pourtant, le service public d'éducation commun à tous est la meilleure garantie de construire, de nourrir le lien social. C'est le seul lieu où, dès le plus jeune âge, les enfants, les futurs citoyens, apprennent à vivre ensemble avec leurs différences. Ils ont les mêmes jeux, la même cour de récréation, ils apprennent la même poésie. Ils réfléchissent ensemble. C'est le lieu d'une **culture commune**, tant par les connaissances que par les valeurs qui l'accompagnent. Car le but de l'apprentissage, rappelons-le, c'est les connaissances mais c'est aussi, de façon corollaire, **l'accession à la rationalité**. A la prise de conscience de soi avec les autres. Au débat. A la science. « La science, disait Ferdinand Buisson, permet de faire la toilette de toutes les superstitions ». A la réflexion. A la diversité...au choix personnel qui se construit. Pas dans un communautarisme où l'autre, quel qu'il soit, fait peur. Car il y a le communautarisme des pauvres, dont les médias parlent beaucoup, qui tombe dans la violence, mais il y a aussi celui des riches, qui tombe dans le mépris. L'école républicaine, elle, doit rester un lieu de formation, pas de conformation au dogme d'une communauté, religieuse ou marchande.

C'est à cela que l'Etat doit se tenir, parce que son école, de la maternelle à l'université, n'est pas un service public ordinaire. C'est une institution de la république. L'Etat lui **doit** tous les moyens qui peuvent lui permettre de réaliser un devoir : **le droit pour tous à la liberté de conscience**, et un rêve : **la réussite de tous**.

« **Je veux l'Etat chez lui et l'église chez elle, disait Victor Hugo en 1850** ». C'est à cela que s'est engagé l'Etat. La restriction des moyens pour son école, et l'évolution vers l'aide et l'ouverture au privé au sens large, n'est pas autre **chose** qu'une **trahison au principe de laïcité**. **Et contre cette trahison, l'Etat trouvera les mouvements laïques présents ici aujourd'hui**.

Je rappelle que le Comité 1905 de l'Ain, qui s'est constitué à l'occasion du centenaire de la Loi du 9 décembre 1905, est soucieux de faire vivre dans les écoles de la république, les collèges, les lycées, les valeurs de paix et de liberté dont la laïcité est

porteuse. C'est pourquoi a lieu chaque année la semaine de la Laïcité. Dans le souci d'aider les enseignants à aborder cette notion difficile à définir, notre comité a conçu des dossiers pédagogiques que nous mettons à leur disposition.

Cette année, la semaine de la Laïcité aura lieu à Bourg en Bresse au mois de décembre, et une exposition sur l'histoire de la laïcité sera présente du 30 novembre au 17 décembre, avec un parcours pédagogique interactif, avenue Jean Marie Verne. Un courrier sera adressé à l'inspecteur d'Académie et dans tous les établissements scolaires dès la semaine prochaine. Soyez vigilants à la bonne transmission de l'information ... nous attendons tout le monde au rendez vous !

Françoise Mitterrand. Le 5 juin 2010, devant la Préfecture.